

DÉBUT DU CHANTIER

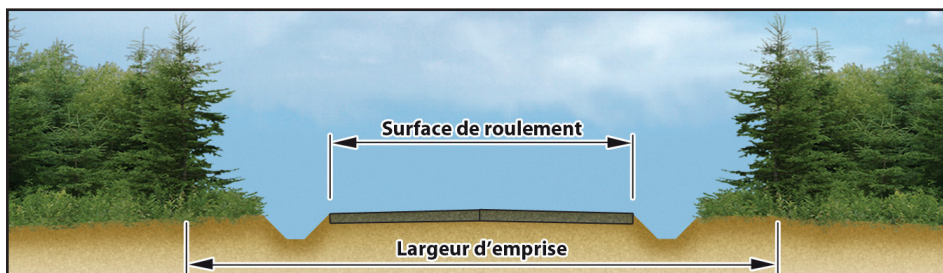
La construction commence!

Énergie éolienne Vents du Kempt est enthousiaste de pouvoir enfin débiter la construction du parc éolien Vents du Kempt. Le déboisement nécessaire à la construction du projet débutera dans les prochains jours, dès que les autorisations requises auront été obtenues.

La plus grande partie du déboisement sera effectuée par la Société d'Exploitation des Ressources de la Vallée. Certains propriétaires terriens du projet éolien ont toutefois fait le choix de déboiser eux-mêmes les emprises où se trouveront les infrastructures du projet.

Si le déboisement avance bien et que la température le permet, il est aussi possible que la construction des chemins et des aires d'installation des éoliennes soit entamée dès cet automne.

Largeur des chemins d'accès



Configuration	Largeur d'emprise	Surface de roulement
Chemin d'accès	20 m	6 m
Chemin d'accès pour les grues	25 m	11 m

LE DÉBOISEMENT EN CHIFFRES

106 ha de déboisement

35 ha pour les aires d'installation des éoliennes

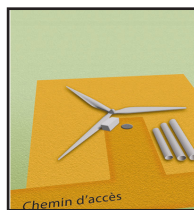
60 ha pour les chemins d'accès

6 ha pour le poste élévateur et le réseau collecteur

5 ha pour les installations de chantier

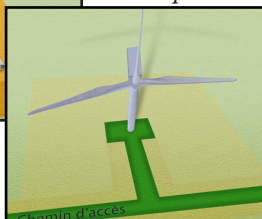
Superficie des aires d'éoliennes

Construction



0,81 ha

Exploitation



0,16 ha

QUOI DE NEUF

Ouverture d'un bureau

Énergie éolienne Vents du Kempt a maintenant officiellement un pied à terre dans la région! En attendant l'installation des bureaux de chantier directement sur le site du parc, le projet a son bureau aux locaux de la ZEC Casault au 757, route 132 Ouest à Causapscal (418-756-3700).



Toujours à l'écoute!

Énergie éolienne Vents du Kempt a mis en place différents moyens pour être en étroite communication avec la communauté durant la construction et apporter rapidement des solutions s'il y avait des problèmes.

En tout temps, les citoyens peuvent appeler ou écrire à nos représentants pour adresser des commentaires ou plaintes. Les intéressés peuvent également passer directement au bureau du projet pour y rencontrer Laurent Marquis ou pour y laisser un message dans la boîte prévue à cet effet. Aussi, le site internet du projet offre une information à jour et complète sur le parc éolien.

Enfin, un comité de suivi a été mis sur pied pour que des représentants des différents milieux de la communauté puissent identifier les enjeux du projet, recommander des solutions et assurer un suivi.

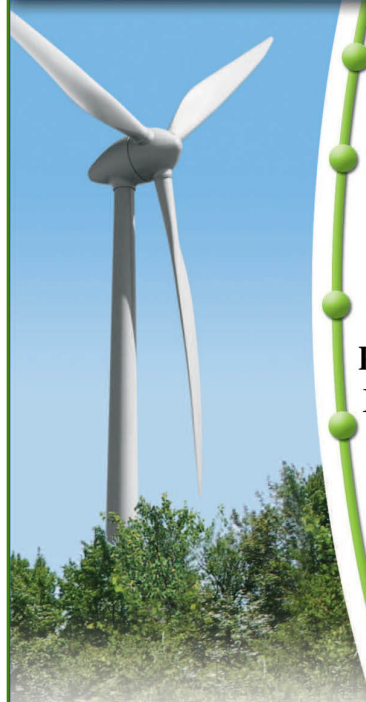
MISE EN PLACE DU COMITÉ DE SUIVI

Une bonne première rencontre!

Les membres du comité de suivi du projet éolien Vents du Kempt se sont rencontrés pour une première fois le 27 août dernier au nouveau bureau du projet. Lors de cette première séance, les membres ont adopté les règles de fonctionnement du comité et ont discuté des principaux enjeux liés à la réalisation du parc éolien.

Entre autres, les membres du comité ont souligné l'importance de maximiser les retombées économiques du projet dans la MRC de la Matapédia. Énergie éolienne Vents du Kempt a alors rappelé ses politiques en matière de retombées économiques locales et est maintenant fière d'annoncer qu'une entreprise locale, la Société d'Exploitation des Ressources de la Vallée inc., réalisera les travaux de déboisement du projet.

Invitation à la population



Soirée d'information publique

Début de la **construction** du
parc éolien **Vents du Kempt**

- Échéancier,
- Perspectives d'emploi,
- Bottin des entreprises,
- etc.

Par

Énergie éolienne Vents du Kempt, s.e.c.

Avec la coopération du
CLD de La Matapédia

LUNDI LE 29 OCTOBRE À 19 h

Salle des 50 et +

139, rue de la Fabrique, Causapsal



Pour plus d'information :

1-866-928-2202 poste 226
www.ventsdukempt.com

Membres du comité de suivi

Représentation	Organisation	Nom et titre
MRC	MRC de la Matapédia	Chantale Lavoie, préfet
MRC	MRC de la Matapédia	Mario Lavoie, directeur général
Municipalité	Causapsal	Mario Côté, maire
Municipalité	Sainte-Marguerite	Marlène Landry, mairesse
Municipalité	Sainte-Florence	Gaston Martin, maire
Propriétaires privés	Regroupement des propriétaires fonciers signataires d'option du projet éolien Vents du Kempt	Louis-Marie D'Anjou
Citoyens	Individu	<i>Appel de candidatures lors de la séance d'information du 29 octobre</i>
Groupes d'utilisateur du territoire	Club de motoneige La Coulée Verte	Florent Paulin, administrateur
Organismes de développement économique	CLD de la Matapédia	Sébastien Jean, directeur général
Organismes de protection de l'environnement	Corporation de gestion des rivières Matapédia et Patapédia	Michelle Lévesque, directrice générale
Initiateur	Énergie éolienne Vents du Kempt	Steve Vertefeuille, directeur
Initiateur	Énergie éolienne Vents du Kempt	Denise Bouchard, directrice
Initiateur	Énergie éolienne Vents du Kempt	Bernard Dufour, gestionnaire

CONTACT

Pour toute information ou tout commentaire concernant le projet, contactez-nous par téléphone ou par courriel ou visitez notre site web.

Laurent Marquis

Représentant local
bureau : 418-756-3700
cellulaire : 418-629-0114
laurent.marquis@globetrotter.net

Denise Bouchard

Directrice, Affaires publiques et réglementaires
1-866-928-2202 poste 226
denise.bouchard@eolelectric.com